

PROGRAMME DE FORMATION

IDENTIFICATION	CREER ET METTRE A JOUR SON DOCUMENT UNIQUE
OBJECTIFS	<p>CONNAITRE les obligations législatives et réglementaire en matière de prévention</p> <p>SAVOIR évaluer les risques propres à votre entreprise.</p> <p>PREVENIR les risques d'accident du travail.</p> <p>PRIORISER les actions de prévention.</p> <p>REALISER votre document unique d'évaluation des risques professionnels et savoir le mettre à jour</p> <p>SE METTRE EN CONFORMITE et partager les bonnes pratiques au sein de son entreprise pour aborder les contrôles sereinement</p>
Public	Chef d'entreprise, conjoint(e) et collaborateur-trice, salarié
Nombre de places	4 personnes minimum – 8 places
Prérequis	Aucun
Modalités de formation et d'accès	Formation en présentiel - Entretien individuel et Bulletin d'inscription
Délai d'accès	De 1 à 30 jours avant le démarrage s'il y a une prise en charge par un organisme de formation
Durée	7h00 (9h-12h30/13h30-17h)
Tarif	210€
CONTENU	<p><u>Le matin</u></p> <p>La responsabilité civile et pénale du chef d'entreprise</p> <p>L'impact des accidents du travail et des maladies professionnelles</p> <p>La sécurité</p> <p>La méthode d'évaluation des risques.</p> <p>Le programme d'action de prévention</p> <p>Le suivi, la mise à jour, le management de la santé et la sécurité au travail</p> <p><u>L'après-midi</u></p> <p>Priorisation des actions de prévention : critères de choix, actions organisationnelles et techniques, aspects humains.</p> <p>Grille d'évaluation des risques.</p> <p>Revue des documents : DUERP, notices sécurité et accessibilité, plans, agenda.</p> <p>Inclusion des salariés dans la démarche.</p>
Nom du formateur référent	Marie-Charlotte CARRERE
Moyens pédagogiques	<p><u>Moyens matériels</u> : salle de cours, vidéo projecteur, TBI, PC.</p> <p><u>Moyens pédagogiques</u> : Alternance de cours théorique et d'ateliers pratiques : étude de cas, QCM, vidéo. Chaque stagiaire recevra un support papier ou numérique reprenant tous les thèmes abordés.</p>
Évaluation et validation	<p>Questionnaire d'évaluation et évaluation des acquis à l'issue de la formation</p> <p>Questionnaire de satisfaction</p>
Attestation de fin de formation et de présence	Remises en fin de formation.
Lieu	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège, 2 Rue Jean Moulin, 09000 Foix.
Accessibilité	<p>La Chambre de Métiers et de l'Artisanat accueille les personnes en situation de handicap.</p> <p>Référent Handicap : Patrick ATTARD 05 34 09 88 14 / p.attard@cma-ariege.fr</p>
Contact	Service formation Tel : 05.34.09.88.04 - formationcontinue@cma-ariege.fr

CMA-FC-FP-CRÉER-DU-VI
MAJ LE 23/09/2024